



23 février 2009

Monsieur Rob Wright
Sous-ministre, Finances
Finances Canada
140, rue O'Connor
Ottawa (Ontario) K1A 0G5

Objet : Suivi des Demandes d'information 001 et 002 du BDP

Monsieur Wright,

Je vous remercie de votre lettre du 24 décembre 2008 contenant votre réponse partielle à nos demandes d'information (001 et 002), affichées sur notre site Web.

Voici quelques précisions supplémentaires destinées à faciliter votre tâche et celle de vos fonctionnaires pour répondre à la demande 001 et à la demande 002 relativement aux projections économiques et financières détaillées des Comptes nationaux sur lesquelles l'Exposé économique et financier (EEF) 2008 est basé, et en ce qui a trait à la publication des données sur lesquelles les gains inscrits de la vente des actifs proposée étaient basés.

Plus précisément, nous voulons obtenir les projections économiques et financières détaillées de l'EEF (sur la base des Comptes nationaux, avant les actions de l'EEF), basées sur l'enquête de novembre 2008 du ministère des Finances auprès des prévisionnistes du secteur privé, et le rapprochement des Comptes publics correspondant. Ces séries ont été déterminées et énoncées dans la demande 001; elles étayaient les changements prévus des recettes budgétaires, des dépenses de programme et de la dette publique que le Tableau 2.1 de l'Exposé économique et financier présente. Ces projections économiques et financières ont été publiées dans les Mises à jour économiques et financières antérieures (voir par exemple les Mises à jour économiques et financières 2004 et 2005 sur <http://www.fin.gc.ca/ec2004/eca4-fra.asp> et <http://www.fin.gc.ca/ec2005/ec/eca3-fra.asp>). En outre, si des éléments des prévisions internes de votre Ministère ont pu être utilisés pour élaborer ces projections détaillées, vous vous souviendrez que les prévisions internes du Ministère sont partagées régulièrement avec les responsables de la Banque du Canada et avec les représentants de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et des pays membres. J'estime crois par conséquent que les renseignements que je demande ne représentent pas un secret du cabinet.

De plus, votre lettre laisse entendre qu'étant donné que notre bureau a produit des projections financières qui étaient seulement « légèrement plus optimistes » que celles du gouvernement, nous n'avons pas besoin des renseignements demandés. Toutefois, il y a deux raisons pour lesquelles l'apparente convergence des résultats est sans rapport avec le besoin sous-jacent de données. Premièrement, si les équilibres budgétaires prévus étaient relativement semblables selon le scénario moyen dans l'EEF (avant les actions) et dans l'Évaluation économique et budgétaire (EEB) de mon bureau – il existe des différences importantes dans les projections

.../2

qui étayent ces équilibres budgétaires, particulièrement en ce qui a trait à des éléments de revenus importants. Étant données ces différences foncières entre le DPB et le ministère des Finances, simuler des secousses à l'aide de notre propre base de référence ne produirait pas nécessairement des données semblables à celles du Ministère.

Deuxièmement, et plus important, répondre à la demande d'information 001 serait également conforme aux recommandations contenues dans les examens externes des prévisions budgétaires du gouvernement du Canada. Vous vous souviendrez peut-être que suivant l'Examen des prévisions budgétaires du gouvernement du Canada de 2005 (http://www.fin.gc.ca/activity/pubs/Oneil/PDF/Oneil_f.pdf), les recommandations clés en matière de transparence concernaient « la nécessité que le ministère des Finances fournisse une description détaillée des liens entre les prévisions économiques (externes) et les prévisions budgétaires des comptes nationaux (internes), et le rapprochement des projections budgétaires issues des comptes nationaux et des comptes publics. » Le Fonds monétaire international (<http://www.imf.org/external/pubs/ft/wp/2005/wp0566.pdf>) a également noté que le gouvernement « pourrait améliorer la compréhension des prévisions budgétaires en fournissant plus d'information sur les hypothèses et les méthodes qui ont servi à traduire l'aperçu macroéconomique en projections financières. » [traduction]

Je crois que la politique publique serait mieux servie si les raisons des différences entre les prévisions financières du DPB et celles du ministère des Finances étaient connues (qu'elles résultent d'hypothèses différentes sur les taux effectifs, ou encore de la croissance présumée des bases respectives, ou qu'elles soient liées à des rajustements comptables ou à d'autres questions de rapprochement des Comptes nationaux et des Comptes publics), et si le DPB, les parlementaires et les prévisionnistes du secteur privé les comprenaient bien. Comme il est mentionné ci-dessus, les détails concernant ces projections et ces rajustements ont déjà été publiés et fournis à des organismes de l'extérieur du gouvernement fédéral. Cette demande ne me paraît donc pas excessive puisque je demande seulement pour le moment non pas que le Ministère élargisse ses niveaux de transparence, mais qu'il les maintienne.

Également au chapitre du maintien des niveaux de transparence du passé, la demande d'information 002 du DPB sur les données qui étayent les estimations des revenus inscrits de la vente des actifs à réaliser par l'entremise du nouveau processus d'examen de la gestion des actifs du gouvernement a été présentée avec l'intention d'améliorer notre capacité d'évaluer la probabilité de réaliser les projections de positions budgétaires équilibrées du gouvernement et d'informer les parlementaires sur la nature des actifs que le gouvernement prévoit vendre. Dans les budgets précédents du présent gouvernement et de ceux qui l'ont précédé, quand des économies et des recettes prévues associées aux examens ont été inscrites, ces renseignements ont été publiés dans le document. Si une telle liste existe, dans une forme plus élaborée que ce qui est simplement publié dans les comptes publics, nous croyons conforme aux pratiques antérieures de transparence de la rendre publique.

Nos efforts constants pour obtenir des données économiques et financières actuelles et pertinentes s'inscrivent dans notre volonté mutuelle d'appuyer le Parlement et les parlementaires. Je tiens à remercier les fonctionnaires du ministère des Finances pour leurs efforts je compte sur un resserrement de nos liens.

Veillez agréer, Monsieur Wright, l'assurance de ma très haute considération.

[Signé par S. Khan pour K. Page]

Kevin Page
Directeur parlementaire du budget
Courriel : PageK@parl.gc.ca

c. c. Timothy Sargent, secrétaire adjoint du Cabinet, Bureau du Conseil privé, Secrétariat de liaison de politique macroéconomique